



Rhône-Alpes, Haute-Savoie
La Chapelle-d'Abondance
le Banfin Haute-Savoie
chemin de Nant Garin

Passerelle dite pont du Banfin

Références du dossier

Numéro de dossier : IA74002906

Date de l'enquête initiale : 2019

Date(s) de rédaction : 2019

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Points de franchissement de la Haute-Savoie

Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : passerelle

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart

Réseau hydrographique : Dranse ; des Thoules ou d'Arvouin ruisseau

Références cadastrales : 2017, 0B, 760. Commune de la Chapelle-d'Abondance ; 2017, 0B, 2700. Commune de la Chapelle-d'Abondance ; 2017, 0B, 2674. Commune de la Chapelle-d'Abondance

Historique

Une passerelle apparaît à cet endroit sur le cadastre de 1919, sa construction semble remonter à la fin du XIX^{ème} siècle ou au début du XX^{ème} siècle. Cependant, la passerelle actuelle est de facture récente.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20^e siècle

Période(s) secondaire(s) : 1er quart 21^e siècle

Description

La passerelle, dite pont du Banfin franchit la Dranse sur la commune de la Chapelle-d'Abondance. Elle est située sur le chemin rural dit de Nant Garin. Elle se trouve à la confluence avec le ruisseau des Thoules, ou ruisseau d'Arvouin. Au croisement de plusieurs sentiers de randonnée, dont le GR5 et le sentier des bords de Dranse et à proximité d'un centre de loisirs, c'est un lieu de loisirs et de détente aux abords duquel il se trouve des bancs, tables de pique-nique, œuvres d'art, mobilier d'interprétation du paysage, mobilier d'interprétation des pratiques anciennes (flottage du bois).

La passerelle est directement fixée dans les berges, sans présence de culées maçonnées. Le tablier est en bois sur une structure métallique. La chaussée en bois, est séparée en deux parties dans le sens de la longueur par une rambarde. Une partie moins large, en aval, légèrement sur-baissée, semble réservée aux piétons. Les trois rambardes sont en bois. La circulation est interdite sur la passerelle pour les véhicules à moteur, sauf les véhicules agricoles.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : bois ; métal

Typologies et état de conservation

Typologies : urbanisme et espaces aménagés

État de conservation : bon état

Dimensions

Mesures : l : 10 m (environ) ; la : 5 m (environ)

Précision dimensions :

La largeur de la première partie de la passerelle est d'environ 4 mètres, la largeur de la seconde partie est d'environ 1,50 mètres.

Références documentaires

Documents figurés

- **AD Haute-Savoie. 3P3/3313. 1914. Extrait de la Section B Feuille n°3 du cadastre de la commune de la Chapelle d'Abondance**
AD Haute-Savoie. 3P3 /3313. **Extrait de la Section B Feuille n°3 du cadastre de la commune de la Chapelle d'Abondance, 1er juillet 1914. Plan.** Archives départementales de la Haute-Savoie. 1914
AD Haute-Savoie : 3P3/3313

Illustrations



Extrait de la Section B Feuille n°3 du cadastre de la commune de la Chapelle d'Abondance. 1914 (AD Haute-Savoie. 3P3/3313)
IVR84_20207400923NUCA



Vue générale du pont du Banfin
Phot. Pascale Renard
IVR84_20197401198NUCA



Pont du Banfin, face aval
Phot. Pascale Renard
IVR84_20207400919NUCA



Pont du Banfin, face amont
Phot. Pascale Renard
IVR84_20207400920NUCA



Pont du Bonfin, détail culée et structure
Phot. Pascale Renard
IVR84_20207400921NUCA



Pont du Banfin, environnement : sentier, banc
Phot. Pascale Renard
IVR84_20207400922NUCA

Dossiers liés

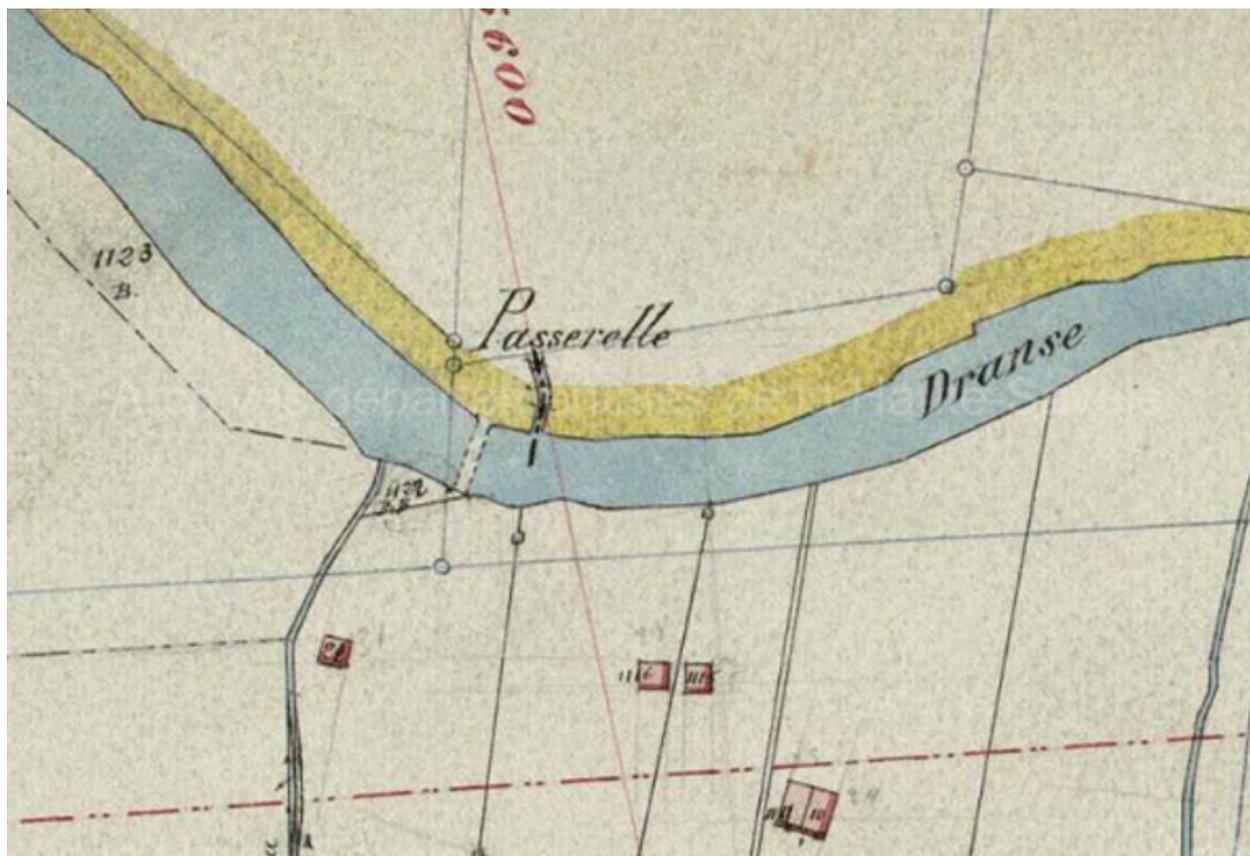
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Présentation de l'étude des points de franchissements de la Haute-Savoie (IA74001266) , Haute-Savoie

Auteur(s) du dossier : Pascale Renard

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Département de la Haute-Savoie



Extrait de la Section B Feuille n°3 du cadastre de la commune de la Chapelle d'Abondance. 1914 (AD Haute-Savoie. 3P3/3313)

Référence du document reproduit :

- **AD Haute-Savoie. 3P3/3313. 1914. Extrait de la Section B Feuille n°3 du cadastre de la commune de la Chapelle d'Abondance**
AD Haute-Savoie. 3P3 /3313. **Extrait de la Section B Feuille n°3 du cadastre de la commune de la Chapelle d'Abondance, 1er juillet 1914. Plan.** Archives départementales de la Haute-Savoie. 1914
AD Haute-Savoie : 3P3/3313

IVR84_20207400923NUCA

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Département de la Haute-Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du pont du Banfin

IVR84_20197401198NUCA

Auteur de l'illustration : Pascale Renard

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Département de la Haute-Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pont du Banfin, face aval

IVR84_20207400919NUCA

Auteur de l'illustration : Pascale Renard

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Département de la Haute-Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pont du Banfin, face amont

IVR84_20207400920NUCA

Auteur de l'illustration : Pascale Renard

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Département de la Haute-Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pont du Bonfin, détail culée et structure

IVR84_20207400921NUCA

Auteur de l'illustration : Pascale Renard

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Département de la Haute-Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pont du Banfin, environnement : sentier, banc

IVR84_20207400922NUCA

Auteur de l'illustration : Pascale Renard

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Département de la Haute-Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation